



**AUDITION DE LA MAÎTRISE DE CAEN
ET DE LA SCUOLA DE CAEN**

église Notre-Dame de la Gloriette
samedi **24 janvier 2026** – 12h

Mélodies françaises pour voix de femmes

Une programmation de Camille Bourrouillou
pour le théâtre de Caen.

Une production du théâtre de Caen.

La Maîtrise de Caen et La Scuola de Caen sont une initiative de la Ville de Caen. Elles sont le fruit d'un partenariat entre l'Education Nationale pour l'enseignement général, le Conservatoire & Orchestre de Caen – un équipement de Caen la Mer – pour la formation musicale et le théâtre de Caen pour la diffusion artistique. Pour leur cycle de concerts et d'auditions, elles sont soutenues par la Région Normandie.



Mélodies françaises pour voix de femmes

Ave Verum
Gabriel Fauré (1845-1924)

Ave Maria
Mel Bonis (1858-1937)

Cantique
Nadia Boulanger (1887-1979)

Berceuses
Marguerite Canal (1890-1978)

Les elfes des bois
Cécile Chaminade (1857-1944)

Puisqu'ici-bas tout âme
Gabriel Fauré

*L'enfant au miroir**
Lise Borel (1993)

* création commande du théâtre de Caen

Marielou Jacquard mezzo-soprano
Jennifer Meens-Deflandre orgue et piano

La Scuola de Caen

**Leili Botquin, Luce Boyer, Félicie Chemin,
Enora Coiffier, Maïa Darot,
Barbara Delahaye, Zaïna Dubois- Rabahia,
Aurore Dupré-Rannou, Elise Florescu,
Chloé Gergaud, Pauline Patey,
Marta Fassini, Eugénie Opdebeck,
Mirana Clara Randrianarimanana,
Claire Tabone, Irène Tabone,
Anaïs Vardazaryan**

Camille Bourrouillou direction musicale

Fabrice Pénin chef de chœur assistant

Julia Katz administratrice

Jennifer Meens-Deflandre pianiste

cheffe de chant

Mathilde de Coupigny

et **Aurore Keraudy** professeures
de technique vocale

Roxane Boquet assistante de production

Maréva Raud et Maxime Hagnéré

assistants à la logistique

Léa Letourneur régisseuse

À PROPOS

Nous vous proposons aujourd’hui une audition exclusivement interprétée par le chœur des collégiennes, La Scuola de Caen, qui s'est étoffé puisqu'elles sont désormais au nombre de dix-sept et forment ainsi cette année un véritable effectif choral. Cette audition est également l'occasion de mettre en lumière deux anciennes Maîtrisiennes issues de La Maîtrise de Radio France : Marielou Jacquard, mezzo-soprano ayant à cœur de promouvoir le répertoire vocal de compositrices oubliées, et Lise Borel, jeune compositrice à laquelle le théâtre de Caen a passé commande de la dernière pièce du programme, que vous découvrirez en avant-première.

Le programme proposé met ainsi à l'honneur l'écriture vocale et pianistique de compositrices à l'orée du XX^e siècle, en regard de l'œuvre de Gabriel Fauré. En effet, la seconde moitié du XIX^e siècle voit l'accès aux études musicales des jeunes filles. Elles purent alors intégrer les classes de composition, de contrepoint et d'harmonie, et entamer une carrière de musicienne, non sans difficultés toutefois. La haute et la moyenne bourgeoisie préféraient en effet cantonner les femmes à un rôle d'épouse et de mère, laissant leur talent s'exprimer majoritairement dans la sphère domestique.

L'*Ave Verum* de Gabriel Fauré (1845-1924), publié conjointement avec un *Tantum Ergo*, fut composé à l'origine pour les services religieux de l'église de la Madeleine à Paris, où le compositeur exerçait les fonctions de maître de chapelle. Il avait alors la charge de diriger La Maîtrise et de composer de courtes pièces liturgiques tout au long de l'année. Cette pièce est présentée comme un « duo ou chœur pour voix de femmes, ou duo pour ténor et baryton ». Accompagnée à l'orgue, elle se révèle particulièrement figurative lorsque le texte évoque le Christ sur la croix, contraste saisissant avec la seconde partie consacrée au doux Jésus.

L'*Ave Maria* (1904) de Mel Bonis (1858-1937), compositrice appartenant aux courants avant-gardistes du début du XX^e siècle, s'inscrit dans cette continuité. Élève notamment de César Franck et de Charles Koechlin, son langage musical s'apparente également à celui de Fauré ou Debussy. Cette prière, soutenue par une formule répétitive à l'orgue, instaure une atmosphère méditative et de recueillement.

Le *Cantique* (1909) de Nadia Boulanger (1887-1979), arrangé ici pour deux voix, se situe à la frontière du sacré et du profane. Figure incontournable de la pédagogie musicale du XX^e siècle, Nadia Boulanger s'illustre par la diversité de ses activités : compositrice, pianiste, organiste, cheffe de chœur et cheffe d'orchestre. Issue d'une famille de musiciens et sœur de Lili Boulanger, elle fréquente de grands artistes de son temps, parmi lesquels Gabriel Fauré. L'écriture, volontairement épurée, laisse toute sa place au poème de Maurice Maeterlinck, tandis que le piano marque le temps de façon immuable.

La compositrice toulousaine Marguerite Canal (1890-1978) fut la première femme à diriger un orchestre à la fin de la Première Guerre mondiale et obtint le *Prix de Rome* en 1920. Son écriture évoque, elle aussi, celle de Fauré. Le cycle des *Quatre berceuses* interprété aujourd'hui met en musique quatre poèmes extraits de différents recueils de Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859). La première berceuse, *Amour partout !* rappelle l'univers des chansons populaires avec ses paroles en patois.

Les *Elfes des bois* (1920) de Cécile Chaminade (1857-1944) fait dialoguer la soliste et La Scuola. Compositrice extrêmement prolifique (près de 400 œuvres à son catalogue) et pianiste virtuose, elle se produisit à travers l'Europe et les États-Unis avant de tomber peu à peu dans l'oubli. Cette pièce évoque des elfes formant une ronde effrénée au clair de lune, puis disparaissant à l'apparition des

reflets dorés de l'aube. Tandis que la mezzo-soprano fait progresser le récit, les jeunes filles incarneront ce tourbillon dansant.

Nous retrouvons ensuite une pièce profane de Gabriel Fauré, *Puisqu'ici-bas toute âme*, sur un poème de Victor Hugo extrait du recueil *Les Voix intérieures* (1837), conçu pour un duo. Les élans lyriques se déploient au travers d'arpèges ascendants, repris et relayés par les deux voix. Pour conclure cette audition, nous vous proposons en création mondiale *L'Enfant en miroir*, une commande du théâtre de Caen

à Lise Borel (1993). L'œuvre fait dialoguer la soliste et le chœur des jeunes filles en reprenant les arpèges entendus tout au long du programme. Le texte, comme pour les *Quatre berceuses* de Marguerite Canal, est un poème de Marceline Desbordes-Valmore. Dans une atmosphère légère, l'œuvre nous emporte dans un voyage joyeux entre l'enfance et l'âge adulte, les rêves et les espoirs, ainsi que l'imaginaire de la ville et de la campagne.

Camille Bourrouillou

ATTENTION ! La prochaine audition de La Maîtrise de Caen et de La Scuola de Caen, samedi 31 janvier, aura lieu dans la grande salle du théâtre de Caen.

À Caen, les enfants chantent !

L'ÉCOLE MAÎTRISIENNE DE CAEN : APPRENDRE LE CHANT CHORAL EN CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

réunion d'information au Conservatoire & Orchestre de Caen

mercredi 28 janvier, à 19h30

inscriptions du **2 février au 10 mars**

L'École maîtrisienne de Caen permet aux enfants, scolarisés dans des classes à horaires aménagés du CE1 à la 3^e, de pratiquer le chant et la musique sur le temps scolaire. Le répertoire abordé tout au long du cursus est très varié, allant de la musique médiévale à la musique contemporaine, du jazz à la musique sacrée, en passant par l'opéra. Ce cursus est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation Nationale, le Conservatoire & Orchestre de Caen et le théâtre de Caen.

Scolarisés dans des classes à horaires aménagés, au sein d'établissements publics de Caen (l'école primaire Jean-Guéhenno et le collège Pasteur), les élèves reçoivent un enseignement général complet mais chaque jour, ils chantent et apprennent à lire la musique sur le temps scolaire, au Conservatoire.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026/2027 concernent les enfants actuellement en CP. Il est possible d'intégrer le cursus jusqu'en 6^e en fonction des places disponibles et du niveau artistique de l'enfant. Un test en petit groupe est organisé en avril, devant des représentants du Conservatoire et de l'Éducation Nationale. Une fois retenus, les enfants bénéficient d'une dérogation pour intégrer l'école primaire Jean-Guéhenno ou le collège Pasteur.